

**Conseil de sécurité**

Distr. générale  
15 septembre 2003  
Français  
Original: anglais

---

**Lettre datée du 5 septembre 2003, adressée au Président  
du Conseil de sécurité par le Secrétaire général**

J'ai l'honneur d'appeler votre attention sur ma lettre du 6 août 2002, dans laquelle j'ai proposé de proroger d'une année, du 1er janvier au 31 décembre 2003, le mandat du Bureau des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine (BONUCA), proposition qui a été approuvée ultérieurement par le Conseil de sécurité (S/2002/929).

À l'issue de consultations avec le Gouvernement de la République centrafricaine au cours desquelles les autorités ont demandé le renouvellement du mandat du BONUCA, je propose par la présente que ce mandat soit prorogé pour une année supplémentaire, soit jusqu'au 31 décembre 2004. Cette prorogation permettrait au Bureau de maintenir son appui aux efforts déployés par la République centrafricaine pour rétablir la légalité constitutionnelle grâce au dialogue national et renforcer les capacités nationales pour faire prévaloir l'état de droit pendant la période transitoire préalable aux élections générales, qui devraient se tenir avant la fin de 2004.

Je vous serais obligé de bien vouloir porter la présente lettre à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(Signé) Kofi A. **Annan**

